CASI
ACMS

ASSOCIATION
CANADIENNE
DES MONITEURS
DE SNOWBOARD

LES TROIS PISTES VERS L'EXCELLENCE

2030

PLAN STRATÉGIQUE 2027-2030



REMERCIEMENTS

Le conseil d'administration de l'**Association canadienne des moniteurs de snowboard** tient à remercier toutes les parties prenantes qui ont participé à l'élaboration de ce plan stratégique, y compris nos membres, notre équipe, les bénévoles de l'Équipe technique nationale, quelques évaluateur(trice)s et des représentant(e)s de l'industrie. Nous croyons que les moniteur(trice)s de snowboard, et en retour, les stations de ski canadiennes et internationales, seront mieux servi(e)s par les programmes et les initiatives de l'ACMS grâce à votre volonté de participer à la discussion.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ACMS (2026) :

Melissa Penney (présidente)
Scott Radford (vice président)
Mike Bray (trésorier)
Zhenyi Jay Chen (secrétaire)
Dominic Smith (administrateur)
Manuela Olibera-Dorn (administratrice)
Robert Joncas (administrateur)
Jeff Chandler (directeur général)

Nous remercions tout particulièrement Tom Mayenknecht d'Emblematica pour son aide et ses conseils tout au long de ce processus.

Mise en page et conception : Jeff Chandler
Photographie : Rob Whelan

Veuillez transmettre toute demande de renseignements supplémentaires à :

CASI-ACMS
186, rue Hurontario, bureau 201
Cambridge (Ontario) L9Y 4T4
Sans frais | 1 877 976 2274
Courriel | info@casi-acms.com

Ce document peut être téléchargé à l'adresse **www.casi-acms.com**

© Novembre 2026

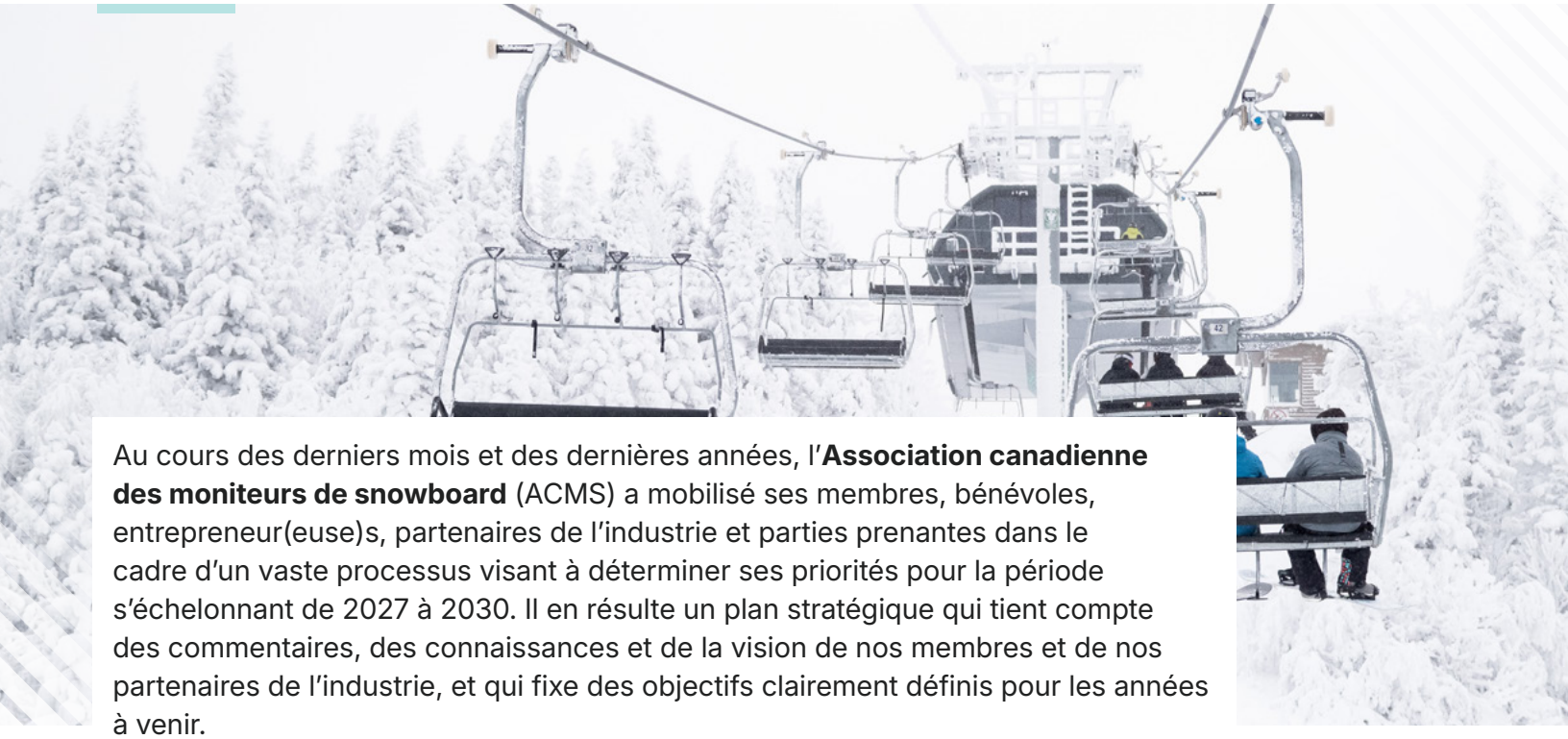
Publié par l'Association canadienne des moniteurs de snowboard Tous droits réservés. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite ou transmise sous quelque forme que ce soit à des fins commerciales, sans l'autorisation de l'ACMS.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 1
Qui sommes-nous? 2
Processus de planification stratégique 3
Rôle, mission et vision 4
Code d'éthique 5
Code de conduite et cadre de gouvernance 7
Analyse environnementale et perspectives d'avenir 8
Objectifs stratégiques : Trois pistes vers l'excellence 2030 10
Piste un 11
Piste deux 12
Piste trois 13
Gérance et résilience financières 14
Conclusion 15



INTRODUCTION



Au cours des derniers mois et des dernières années, l'**Association canadienne des moniteurs de snowboard** (ACMS) a mobilisé ses membres, bénévoles, entrepreneur(euse)s, partenaires de l'industrie et parties prenantes dans le cadre d'un vaste processus visant à déterminer ses priorités pour la période s'échelonnant de 2027 à 2030. Il en résulte un plan stratégique qui tient compte des commentaires, des connaissances et de la vision de nos membres et de nos partenaires de l'industrie, et qui fixe des objectifs clairement définis pour les années à venir.

L'élaboration du Plan stratégique 2027 2030 a été pilotée par les membres du conseil d'administration et le personnel de direction de l'ACMS. Ces personnes ont été mandatées pour développer et exécuter le processus de planification et formuler des recommandations au conseil. Le processus était fortement appuyé sur les commentaires des parties prenantes et des membres pour veiller à ce que les objectifs stratégiques de l'organisation demeurent axés sur les membres, dans le but d'assurer la longévité de l'ACMS comme association essentielle de l'industrie des sports de neige au Canada et à l'échelle internationale.



JEFF CHANDLER
Executive Director

QUI SOMMES-NOUS?

L'Association canadienne des moniteurs de snowboard (ACMS) a été créée en 1994 et constituée en société en 1995. Elle est actuellement enregistrée en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif.

Il s'agit de l'organisme d'enseignement professionnel du snowboard au Canada, dont le siège social est situé à Collingwood, en Ontario.

Notre rôle dans l'industrie des sports de neige est multidimensionnel et comprend l'éducation, la formation, la certification, les relations avec les membres et la coopération avec l'industrie.





Les personnes qui souhaitent devenir membres de l'ACMS doivent suivre et réussir un stage de certification de moniteur de niveau 1, dont plusieurs sont offerts au Canada et à divers endroits dans le monde toute l'année. Une fois membre, chaque personne recevra les dernières informations sur les techniques et méthodes d'enseignement par l'intermédiaire de cours pratiques et de bulletins réguliers, en plus d'avoir accès aux avantages offerts aux membres.

La certification de l'ACMS se compose de quatre niveaux fondamentaux. Le niveau 1 est un stage d'introduction conçu pour enseigner aux moniteur(trice)s comment présenter le snowboard aux débutant(e)s. Le niveau 2 met l'accent sur les habiletés techniques de niveau intermédiaire. Le niveau 3 est axé sur les habiletés avancées, tandis que le niveau 4 est axé sur les habiletés techniques, d'enseignement et de formation des moniteur(trice)s de niveau expert.

L'ACMS joue un rôle important dans l'industrie des sports de neige au Canada et à l'étranger en fournissant des moniteur(trice)s de snowboard formé(e)s et certifié(e)s aux stations de ski, pour guider leur clientèle qui amorce la pratique de cette nouvelle activité récréative.

Les membres de l'ACMS créent chaque jour de nouveaux planchistes partout dans le monde, en utilisant des méthodes d'enseignement et techniques éprouvées pour faire de ce parcours un succès.

Depuis 1994, l'ACMS s'efforce d'améliorer ses techniques d'enseignement, son offre de stages et ses méthodes de certification. Nous nous employons à offrir un soutien continu à nos membres en leur fournissant des ressources durables pour améliorer leur capacité à transmettre les renseignements les meilleurs, les plus pertinents et les plus récents sur le snowboard.

PROCESSUS DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

1. Le conseil d'administration fait de l'actualisation du processus de planification stratégique une priorité *(juin 2025)*
2. Vérifications et analyses environnementales continues à l'échelle de l'association *(effectuées en novembre 2025, mai 2025 et mai 2026)* incluant les commentaires des parties prenantes :
    a. Conseil d'administration
    b. Équipe technique nationale
    c. Membres
    d. Bénévoles
    e. Représentants et représentantes de l'industrie
3. Élaboration du Code de conduite
    a. Ébauche finale du Code de conduite *(de mai à juillet 2026)*
    b. Approbation du Code de conduite par le conseil d'administration *(août 2026)*
4. Détermination et priorisation des orientations stratégiques en fonction des commentaires des parties prenantes *(mai 2026)*
    a. Détermination des piliers stratégiques mis à jour – « Trois pistes vers l'excellence 2030 »
    b. Approbation des piliers stratégiques par le conseil d'administration *(octobre 2026)*
5. Examen des énoncés de mission et de vision
    a. Définition d'une mission et d'une vision mises à jour *(mai 2026)*
    b. Approbation de la mission et de la vision par le conseil d'administration *(octobre 2026)*
6. Rédaction des objectifs, des stratégies et des mesures à prendre
    a. Élaboration de l'ébauche du plan stratégique
    b. Approbation du plan stratégique par le conseil d'administration *(octobre 2026)*





RÔLE, MISSION ET VISION

Une partie importante du processus de planification stratégique a été la réaffirmation de nos énoncés de rôle, de mission et de vision. Nous avons profité de l'occasion pour peaufiner et améliorer ces énoncés dans le cadre de discussions avec les membres, le personnel et les bénévoles de l'ACMS et des parties prenantes de l'industrie afin de formuler des énoncés distincts, émotifs et tangibles. Ces discussions nous ont permis d'améliorer notre compréhension globale de notre rôle dans l'industrie et de la valeur accordée à nos services.

QUI SOMMES-NOUS?

NOTRE RÔLE :

Nous sommes une association professionnelle sans but lucratif composée de membres agissant à titre d'organisme canadien de certification pour l'enseignement du snowboard.

POURQUOI EXISTONS-NOUS?

NOTRE MISSION :

Promouvoir le meilleur enseignement du snowboard à l'échelle mondiale.

À QUOI ASPIRONS-NOUS?

NOTRE VISION :

Une industrie des sports de neige florissante et accessible, portée par un leadership mondial dans l'enseignement du snowboard.







CODE D'ÉTHIQUE DES MEMBRES

Chaque membre est régi(e) par le présent Code d'éthique et doit respecter en tout temps les articles qui suivent, pendant l'exercice de ses fonctions professionnelles et en dehors de celles-ci. Le profond respect du Code conférera du prestige et de l'honneur à l'organisation et contribuera à faire en sorte que le grand public et l'industrie des sports de neige aient une haute opinion de la profession.

ARTICLE 1: Le public demande et mérite les leçons les plus sûres et les plus efficaces. Être membre consiste à représenter les plus beaux aspects du sport en tout temps, soit l'intégrité, l'honneur et le respect à l'égard des personnes qui ont confiance en lui(elle) et ses capacités d'enseignement. De plus, comme le snowboard est un sport que beaucoup pratiquent au cours de leurs années formatrices, les membres ont une responsabilité à l'égard des jeunes de ce pays en leur offrant un exemple à suivre.

ARTICLE 2: Un(e) membre doit toujours s'efforcer de perfectionner davantage ses habiletés techniques et pédagogiques afin de tirer le meilleur de lui(elle)-même. L'autoperfectionnement continu est essentiel pour qu'un(e) membre demeure à jour et pertinent(e) en tant que moniteur(trice) de snowboard professionnel(le).

ARTICLE 3: Les membres sont continuellement soumis(es) au regard du public en tant que moniteur(trice)s et doivent donc agir de façon responsable, équitable et professionnelle en tout temps. Un(e) membre a la responsabilité envers lui(elle)-même, ses collègues et le public de donner le meilleur exemple en tout temps au sein de la communauté des sports de neige.

ARTICLE 4: Aucun(e) membre ne doit présenter de manière inexacte son niveau de certification ou son statut de membre au sein de l'organisation. Les membres ne doivent pas enseigner en dehors de leur niveau de certification lorsqu'ils(elles) travaillent comme moniteur(trice) de snowboard. Chaque membre doit respecter les limites de sa formation, de ses connaissances et de son expérience, selon son niveau de certification.

CODE D'ÉTHIQUE DES MEMBRES

ARTICLE 5: Lorsqu'ils(elles) sont embauché(e)s à titre de moniteur(trice) de snowboard, les membres doivent interagir en tout temps avec leur employeur de façon professionnelle, compétente et en temps opportun. Ils(elles) doivent représenter l'association au mieux de leurs capacités et s'acquitter rapidement de leurs obligations financières professionnelles, en plus de mener toutes leurs transactions d'affaires d'une manière conforme aux normes de l'organisation

ARTICLE 6: Les membres peuvent avoir l'occasion de représenter des produits ou des marques dans le cadre d'une commandite ou d'un accord professionnel.

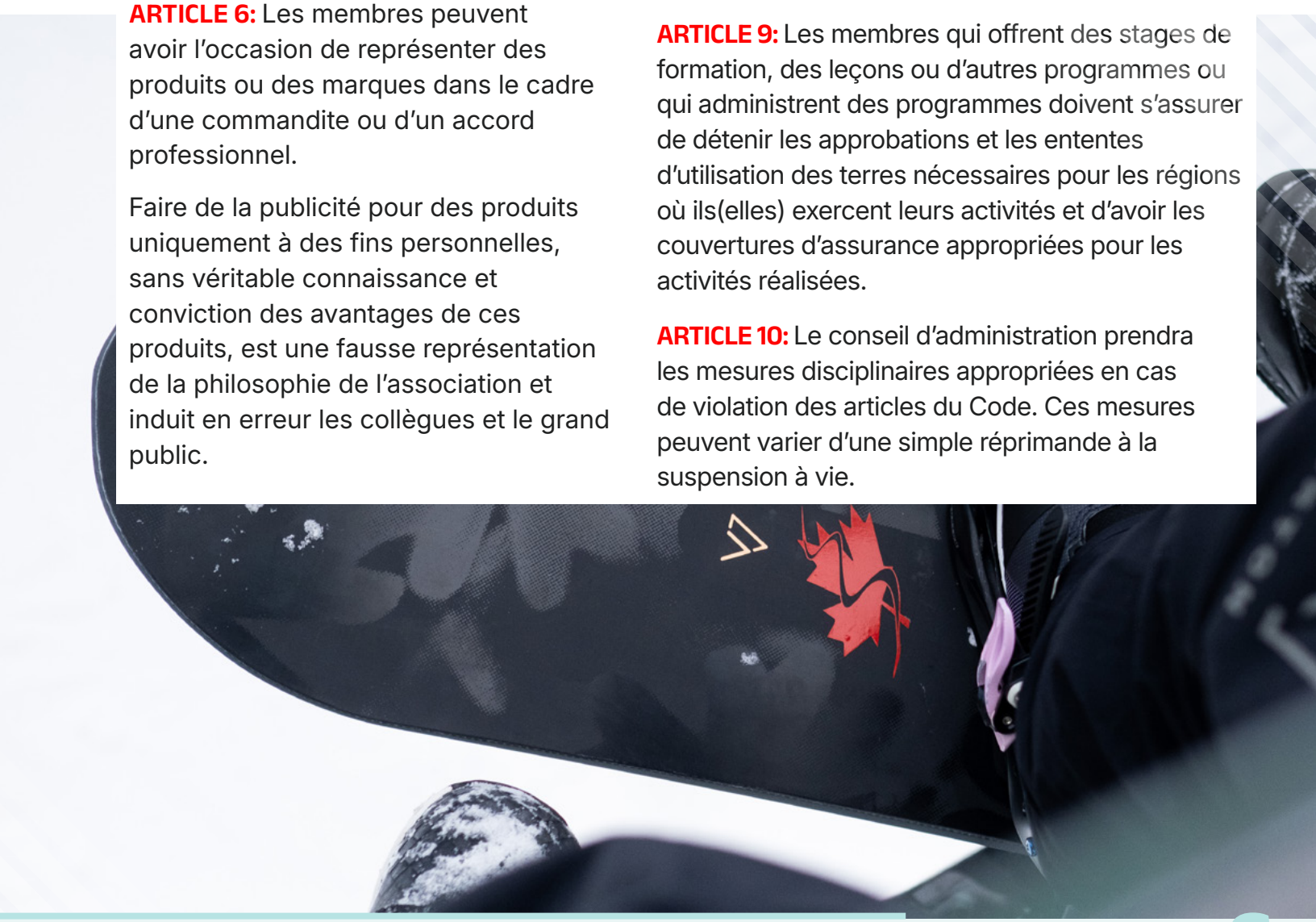
Faire de la publicité pour des produits uniquement à des fins personnelles, sans véritable connaissance et conviction des avantages de ces produits, est une fausse représentation de la philosophie de l'association et induit en erreur les collègues et le grand public.

ARTICLE 7: Les membres ne doivent pas compromettre ou abuser de quelque façon que ce soit des relations de promotion entre les fournisseurs ou d'autres partisans et l'association. Ces relations sont en place pour appuyer les moniteur(trice)s de snowboard qui travaillent dans l'industrie.

ARTICLE 8: Un(e) membre ne peut à aucun moment être impliqué(e) dans des activités illégales ou criminelles. La consommation d'alcool, de cannabis ou de toute autre substance interdite, peu importe les circonstances, pendant le travail est interdite.

ARTICLE 9: Les membres qui offrent des stages de formation, des leçons ou d'autres programmes ou qui administrent des programmes doivent s'assurer de détenir les approbations et les ententes d'utilisation des terres nécessaires pour les régions où ils(elles) exercent leurs activités et d'avoir les couvertures d'assurance appropriées pour les activités réalisées.

ARTICLE 10: Le conseil d'administration prendra les mesures disciplinaires appropriées en cas de violation des articles du Code. Ces mesures peuvent varier d'une simple réprimande à la suspension à vie.



CODE DE CONDUITE ET CADRE DE GOUVERNANCE

Afin de préserver l'intégrité institutionnelle et de protéger la communauté, le conseil d'administration a approuvé une version mise à jour du document Code de conduite et Politique de règlement des plaintes, en vigueur depuis le 1er septembre 2026.

Cette politique directrice énonce les normes obligatoires concernant la conduite professionnelle, les pratiques d'enseignements sécuritaires et la responsabilisation personnelle pour l'ensemble des activités, stages et plateformes numériques de l'ACMS. Applicable à tou(te)s les membres, candidat(e)s, membres du personnel et parties prenantes organisationnelles, le document formule des interdictions explicites contre le harcèlement, la maltraitance et les conflits d'intérêts. De plus, il officialise un cadre transparent et détaillé de règlement des plaintes, ainsi qu'un mécanisme de mesures disciplinaires progressives pour assurer l'intégrité procédurale, la conformité juridique et la protection à long terme de la confiance du public à l'égard de l'enseignement du snowboard.

LA VERSION INTÉGRALE DU DOCUMENT PEUT ÊTRE CONSULTÉE ICI



ANALYSE ENVIRONNEMENTALE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Cette section traduit les conclusions de nos processus continus d'analyse environnementale (sondages auprès des membres, séances en personne, efforts de promotion auprès des parties prenantes, etc.) en impératifs stratégiques pour le Plan stratégique 2027-2030. Elle établit un lien clair entre les réalités actuelles de l'industrie, les commentaires des membres et la vision à long terme du conseil d'administration pour l'association.

LE FONDEMENT LOGIQUE (LE « POURQUOI »)

Nous avons défini un mandat clair pour 2030 : **Faire évoluer continuellement notre formation et la valeur offerte à nos membres, tout en préservant l'enseignement du snowboard en tant que carrière et passion viables, respectées et accessibles.** Pour y parvenir, notre plan stratégique doit répondre à trois questions fondamentales :

POURQUOI DEVONS-NOUS ÉVOLUER?	POURQUOI DEVONS-NOUS NOUS ADAPTER?	POURQUOI DEVONS-NOUS FAIRE DE LA PROMOTION?
Pour conserver notre position de chef de file mondial, nos stages et programmes doivent constamment évoluer afin de proposer un perfectionnement de pointe clair des compétences pédagogiques.	**L'évolution des régimes climatiques, la hausse des frais de déplacement et les changements démographiques nous obligent à moderniser nos modèles de prestation afin d'étendre la portée de l'ACMS à tous les membres à l'échelle mondiale.**	**La certification a peu de valeur si l'enseignement du snowboard n'est pas vu comme un cheminement d'emploi viable; nous devons utiliser nos plateformes pour incarner et promouvoir la légitimité professionnelle.**

CADRE DES PRIORITÉS STRATÉGIQUES

Notre analyse fournit des priorités organisationnelles selon trois paliers distincts :

- **Priorités absolues :** Valeur et accès pour les membres et Stratégie mondiale et partenariats – les principaux vecteurs de mobilisation, de croissance et de rayonnement mondial.
- **Opérations principales :** Développement des programmes des stages, Promotion et Systèmes d'assurance qualité – l'épine dorsale opérationnelle veillant à la qualité, à la fidélisation et à la viabilité des emplois.
- **Nouvelles priorités :** Communications et marque, Inclusion et équité et Viabilité financière / Gouvernance – des domaines ciblés axés sur la santé et la culture organisationnelles.



IMPÉRATIFS STRATÉGIQUES POUR 2030

Pour réaliser notre mandat, le Plan stratégique 2027-2030 met l'accent sur cinq directives clés :

- **Développer l'architecture des stages :** Assurer l'évolution continue des programmes des stages et veiller à ce que les programmes de l'ACMS figurent parmi les meilleurs de l'industrie et soient présentés au moyen de divers canaux.
- **Protéger et accroître la valeur pour les membres :** Préserver les avantages exclusifs aux membres tout en améliorant l'accès régional aux événements communautaires pour les membres.
- **Renforcer la confiance organisationnelle :** Instaurer une confiance à long terme grâce à des indicateurs transparents, à des communications modernes et à des programmes communautaires inclusifs.
- **Promouvoir la profession :** Utiliser les partenariats et les données de l'industrie pour préconiser une rémunération équitable et la longévité professionnelle.
- **Assurer la viabilité financière :** Protéger la croissance financière récente en constituant de solides fonds de réserve, en optimisant l'efficacité opérationnelle et en réinvestissant les revenus nets directement dans les priorités stratégiques fondamentales.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

TROIS PISTES VERS L'EXCELLENCE 2030

PLAN STRATÉGIQUE 2027-2030 DE L'ACMS

PISTE 1 : PRODUIT

PEAUFINER ET PROPOSER DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT DU SNOWBOARD DE RENOMMÉE MONDIALE

FORMATION | Maintenir une norme de calibre mondial en matière de méthodologie d'enseignement du snowboard, de développement des candidat(e)s et de prestation de stages soumise à l'assurance qualité.

CERTIFICATION | Préserver la reconnaissance internationale de la certification de l'ACMS en veillant au contrôle intransigeant de la qualité, à l'uniformité et à des normes d'évaluation mondiales.

AMÉLIORATION CONTINUE | Faire progresser la conception des stages, les méthodologies d'évaluation et les plateformes d'apprentissage numérique afin d'optimiser l'accessibilité et la mobilisation des candidat(e)s.

PISTE 2 : COMMUNAUTÉ

RENFORCER LA MOBILISATION DES MEMBRES ET LES INITIATIVES DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

MOBILISATION | Cultiver une communauté de membres active et inclusive grâce à une mobilisation régionale accrue, des événements accessibles tout au long de l'année et des parcours structurés pour les ancien(ne)s membres.

COMMUNICATIONS | Fournir des communications modernes, fiables et multicanaux qui améliorent l'expérience des membres, augmentent l'accessibilité des ressources et favorisent la mobilisation active.

AVANTAGES | Optimiser la valeur pour les membres grâce à des occasions de perfectionnement professionnel ciblées, à des rabais de l'industrie et à des accessoires exclusifs aux membres.

PISTE 3 : INDUSTRIE

AMÉLIORER LES RELATIONS AVEC L'INDUSTRIE ET LE DÉVELOPPEMENT DE CETTE DERNIÈRE

PROMOTION | Se faire le champion des moniteur(trice)s qui travaillent en démontrant la valeur de la certification, en soutenant le développement professionnel et en favorisant des relations solides avec les stations de ski.

PÉRENNITÉ | Protéger la santé organisationnelle à long terme grâce à une gouvernance financière rigoureuse, à une présence ciblée dans l'industrie et à des investissements communautaires stratégiques qui font progresser le sport.

PARTENARIATS | Cultiver des alliances stratégiques de grande valeur dans les secteurs du sport, de l'éducation et des sports de neige afin d'élargir les parcours des moniteur(trice)s, d'accroître la reconnaissance de la certification et de dynamiser l'écosystème du snowboard.

PEAUFINER ET PROPOSER DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT DU SNOWBOARD DE RENOMMÉE MONDIALE

OBJECTIFS	STRATÉGIES ET MESURES À PRENDRE	COMMENT NOUS ÉVALUONS LE SUCCÈS
1A: FORMATION **Maintenir une norme de calibre mondial en matière de méthodologie d'enseignement du snowboard, de développement des candidat(e)s et de prestation de stages soumise à l'assurance qualité.**	• Mettre en œuvre un suivi normalisé des grilles d'évaluation critériées pour l'ensemble des stages de certification de base, afin d'analyser les données de réussite et d'échec et d'améliorer le taux de réussite des candidat(e)s. • Enrichir l'offre de ressources pédagogiques bilingues (anglais et français) tout en évaluant une expansion stratégique vers des langues internationales à fort potentiel de croissance. • Instaurer un cycle pluriannuel de révision continue des programmes appuyé par des essais sur le terrain et des protocoles pilotes rigoureux avant une mise en œuvre à l'échelle nationale.	*Nombre de stages associés aux grilles d'évaluation critériées des compétences* *Taux de réussite des candidat(e)s par niveau (sur 12 mois)* *Taux de satisfaction moyen à l'égard des stages*
1B: CERTIFICATION **Préserver la reconnaissance internationale de la certification de l'ACMS en veillant au contrôle intransigeant de la qualité, à l'uniformité et à des normes d'évaluation mondiales.**	• Renforcer les protocoles internationaux d'assurance qualité pour garantir l'uniformité des normes d'évaluation dans tous les lieux où des stages sont offerts. • Élargir les programmes de perfectionnement professionnel du personnel d'évaluation international pour assurer la rigueur de l'évaluation et l'harmonisation culturelle. • Diversifier stratégiquement les stations de ski internationales afin d'élargir l'accès des candidat(e)s du monde entier aux programmes de certification de l'ACMS.	*Taux de participation aux stages internationaux et croissance régionale (% sur 12 mois)* *Nombre total d'évaluateur(trice)s internationaux(ales) formé(e)s et recertifié(e)s* *Régions géographiques et stations de ski internationales partenaires desservies*
1C: AMÉLIORATION CONTINUE **Faire progresser la conception des stages, les méthodologies d'évaluation et les plateformes d'apprentissage numérique afin d'optimiser l'accessibilité et la mobilisation des candidat(e)s.**	• Moderniser la conception des stages et la méthodologie d'évaluation en intégrant des outils pédagogiques actualisés et des outils d'évaluation interactifs. • Élargir les capacités d'apprentissage en ligne et hybride en élaborant de solides protocoles virtuels de préparation aux stages et modules pilotes. • Investir dans la formation continue et l'actualisation de la normalisation des évaluateur(trice)s afin de garantir la cohérence, la compétence et l'équité de la notation.	*Taux de participation et d'achèvement des apprenant(e)s sur les plateformes virtuelles d'apprentissage* *Taux de satisfaction des participant(e)s à l'égard de la compétence, des aptitudes à la communication et de l'impartialité de l'évaluateur(trice)* *Taux de réussite du passage de la phase pilote au lancement pour les nouveaux programmes et outils d'apprentissage numérique*

RENFORCER LA MOBILISATION DES MEMBRES ET LES INITIATIVES DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

OBJECTIFS	STRATÉGIES ET MESURES À PRENDRE	COMMENT NOUS ÉVALUONS LE SUCCÈS
2A: MOBILISATION **Cultiver une communauté de membres active et inclusive grâce à une mobilisation régionale accrue, à des événements accessibles tout au long de l'année et à des parcours structurés pour les ancien(ne)s membres.**	• Élargir les initiatives communautaires régionales en appuyant des rencontres locales avec les membres, des journées de snowboard et des séances préparatoires aux stages. • Offrir des occasions de mobilisation tout au long de l'année, notamment des ateliers numériques hors-saison et des événements interactifs, pour maintenir un lien continu avec les membres. • Créer un programme pour les ancien(ne)s membres de l'ACMS pour remobiliser les membres inactif(ve) s, en proposant des événements de réseautage adaptés, tant en ligne qu'en présentiel, ainsi que des parcours simplifiés pour maintenir un lien actif avec l'association.	*Nombre d'activités de mobilisation régionales et de séances hors-saison offertes chaque année* *Taux de fidélisation des membres (% de renouvellements annuels)* *Croissance du nombre total de membres actifs (% sur 12 mois)* *Indice du sentiment de communauté et d'appartenance des membres (sondage annuel auprès des membres)*
2B: COMMUNICATIONS **Fournir des communications modernes, fiables et multicanaux qui améliorent l'expérience des membres, augmentent l'accessibilité des ressources et favorisent la mobilisation active.**	• Mettre en œuvre des communications claires, opportunes et segmentées auprès des membres sur les principaux canaux afin de transmettre des mises à jour pertinentes et à forte valeur ajoutée. • Explorer les outils modernes de communication numérique, notamment la messagerie texte, les messages privés et les alertes personnalisées sur le portail, pour améliorer le rayonnement en temps réel auprès des membres. • Mettre à niveau le portail en ligne des membres et des stages (EU/IU) de manière à simplifier l'accès aux ressources pédagogiques, aux dossiers de certification et à la gestion de l'adhésion.	*Taux d'ouverture des courriels et de clics ou indices d'engagement des plateformes* *Rétroaction des membres et résultats du sondage par rapport à l'expérience utilisateur (EU) et à l'interface utilisateur (IU) du portail* *Réduction des demandes de renseignements administratifs concernant la navigation sur le portail et l'accès aux ressources*
2C: AVANTAGES **Optimiser la valeur pour les membres grâce à des occasions de perfectionnement professionnel ciblées, à des rabais de l'industrie et à des accessoires exclusifs aux membres.**	• Diversifier les occasions de perfectionnement professionnel interdisciplinaire en établissant des partenariats officiels avec des associations parallèles des sports de neige et de l'industrie du plein air. • Améliorer les relations avec les fournisseurs de vêtements, d'accessoires et d'équipement, et explorer l'efficacité des processus de livraison, d'inventaire et de commande. • Rechercher des avantages réciproques pour les moniteur(trice)s certifié(e)s dans les stations de ski participantes, notamment un accès privilégié aux billets de remontée ou des rabais aux moniteur(trice)s certifié(e)s en visite.	*Pourcentage (%) de membres participant à des occasions de perfectionnement* *Ventes d'accessoires (sur 12 mois)* *Nombre de partenariats stratégiques actifs* *Indice de valeur perçue de l'adhésion dans le sondage annuel auprès des membres*

AMÉLIORER LES RELATIONS AVEC L'INDUSTRIE ET LE DÉVELOPPEMENT DE CETTE DERNIÈRE

OBJECTIFS	STRATÉGIES ET MESURES À PRENDRE	COMMENT NOUS ÉVALUONS LE SUCCÈS
3A: PROMOTION **Se faire le champion des moniteur(trice)s qui travaillent en démontrant la valeur de la certification, en soutenant le développement professionnel et en favorisant des relations solides avec les stations de ski.**	• Collaborer avec la direction des écoles de glisse des stations de ski pour communiquer et promouvoir la valeur commerciale des moniteur(trice)s certifié(e)s (plus grande fidélisation de la clientèle, environnements d'apprentissage plus sécuritaires et satisfaction accrue de la clientèle). • Collaborer avec les associations de stations de ski, les directions d'école de glisse et les organismes de l'industrie pour favoriser des milieux de travail positifs, des initiatives de reconnaissance des moniteur(trice)s et la validation de l'enseignement du snowboard comme profession spécialisée. • Mener régulièrement des sondages auprès des membres et des écoles de glisse pour recueillir des commentaires démographiques et opérationnels objectifs, en partageant les tendances qui aident les stations de ski à optimiser leurs programmes d'enseignement.	*Satisfaction des membres à l'égard des activités de promotion et de représentation de l'industrie entreprises par l'ACMS* *Nombre de points de contact avec la direction des écoles de glisse et de consultations avec les stations de ski partenaires* *Pourcentage (%) de stations de ski partenaires intégrant la certification de l'ACMS dans leurs cadres internes d'avancement professionnel*
3B: PÉRENNITÉ **Protéger la santé organisationnelle à long terme grâce à une gouvernance financière rigoureuse, à une présence ciblée dans l'industrie et à des investissements communautaires stratégiques qui font progresser le sport.**	• Assurer une présence active aux conférences des associations de stations de ski et aux événements de l'industrie, et établir un mécanisme pour solliciter les commentaires des stations de ski et des écoles de glisse relativement à la pertinence des programmes. • Protéger le capital organisationnel et les fonds de réserve au moyen d'une supervision proactive des investissements, d'une allocation rigoureuse du capital et d'une gestion contrôlée de la marge nette harmonisées aux objectifs du conseil d'administration. • Déployer un financement ciblé sous forme de subventions et de commandites, y compris les initiatives du Fonds Premières traces, afin de soutenir des projets à fort impact qui favorisent la participation, la diversité et l'accessibilité dans le milieu du snowboard.	*Nombre de présences à des événements de l'industrie et rôle* *Santé financière de l'association (indices)* *Commentaires des parties prenantes externes sondées* *Total des fonds de commandite versés à des causes dignes d'intérêt*
3C: PARTENARIATS **Cultiver des alliances stratégiques de grande valeur dans les secteurs du sport, de l'éducation et des sports de neige afin d'élargir les parcours des moniteur(trice)s, d'accroître la reconnaissance de la certification et de dynamiser l'écosystème du snowboard.**	• Faire équipe avec les fournisseurs de stages internationaux (FSI), les organismes de certification parallèles et les organismes nationaux de sport (ONS) pour harmoniser les normes pédagogiques et élargir les initiatives conjointes de perfectionnement. • Collaborer avec les ministères provinciaux de l'Éducation et les établissements d'enseignement postsecondaire afin d'officialiser des parcours menant à des crédits scolaires pour les niveaux de certification de l'ACMS. • Faire le pont entre l'enseignement récréatif et le sport de compétition en mettant en place des initiatives à double parcours et des programmes conjoints de promotion avec les organismes d'entraînement.	*Nombre de partenariats stratégiques actifs* *Taux de fidélisation des partenaires et de renouvellement des ententes pluriannuelles (%)* *Propositions de reconnaissance officielle de crédits soumises aux conseils scolaires provinciaux*

GÉRANCE ET RÉSILIENCE FINANCIÈRES

L'ACMS dispose d'une assise financière solide et d'une grande résilience, soutenue par d'importantes réserves de capital et une solide performance opérationnelle. Pour 2027 2030, notre philosophie financière repose sur une gérance responsable, la viabilité à long terme et le réinvestissement de la valeur.

DIRECTIVES FINANCIÈRES CLÉS :

- **Préservation du capital :** Maintenir des fonds de réserve de fonctionnement équivalents à un minimum de douze mois de dépenses de fonctionnement afin de se prémunir contre la variabilité météorologique saisonnière et les fluctuations économiques.
- **Réinvestissement stratégique :** Réinvestir directement les revenus nets d'exploitation dans des initiatives à fort impact pour les membres, l'évolution continue des programmes et la modernisation de l'infrastructure numérique.
- **Allocation de capital ciblée :** Réserver les immobilisations accumulées pour les grands projets stratégiques approuvés par le conseil d'administration qui contribuent à la mission de l'association, soutiennent les moniteur(trice)s qui travaillent et assurent la viabilité à long terme de l'enseignement canadien du snowboard.



CONCLUSION





Tout au long du processus de consultation pour ce plan stratégique actualisé, un thème central s'est dégagé de façon constante chez tous les groupes : LA PASSION.

Une passion commune pour le snowboard demeure au cœur de notre organisation. Les membres de l'ACMS, les stations de ski partenaires et les parties prenantes de l'industrie sont pleinement investis dans notre réussite collective, unis par un désir de cultiver et d'inspirer ce même enthousiasme chez les nouveaux(elles) planchistes du monde entier.

Ce plan stratégique actualisé reflète directement les précieux commentaires recueillis auprès de notre communauté élargie. Pour honorer ces contributions, l'ACMS s'engage à mettre en œuvre cette stratégie en tant que feuille de route dynamique et évolutive, conçue pour s'adapter aux besoins changeants de nos membres, de notre association et de l'industrie des sports de neige.the changing needs of our members, our association, and the snowsport industry.

CASI
ACMS

LES TROIS PISTES VERS L'EXCELLENCE 2030

PLAN STRATÉGIQUE 2027-2030

ASSOCIATION CANADIENNE DES MONITEURS DE SNOWBOARD

PLAN STRATÉGIQUE 2027 2030

© COPYRIGHT 2026

WWW.CASI-ACMS.COM